



# BioFach 2010

BioFach 2010  
Nuremberg, Allemagne  
17-20 février 2010

BioFach est reconnu comme le plus grand et le plus important salon professionnel international dans le domaine des produits biologiques et naturels. Au-delà de 2 733 exposants (en 2009), dont les deux tiers en provenance de pays étrangers, s'y donnent rendez-vous pour y présenter les dernières nouveautés auprès de quelque 46 771 visiteurs provenant de 119 pays. BioFach est donc la vitrine des meilleurs produits bios du monde.

Scénario 1 : Participez à cette foire en formule individuelle (kiosque fermé) et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise, en classe économique et jusqu'à concurrence du montant de la cotation obtenue d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation.
- rabais de 50% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- rabais de 25% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export); et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

Scénario 2 : Participez à cette foire en formule générique (espace ouvert), sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique;
- remboursement de 50% d'un per diem de 400\$/jour/personne, avec possibilité d'un participant par entreprise, pour un maximum de 5 jours;
- rabais de 75% sur les frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- rabais de 75% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 novembre 2009

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon :  
(450) 461-6266 poste 205 ou [marie-claudechagnon@groupeexport.ca](mailto:marie-claudechagnon@groupeexport.ca).

Sujet à l'approbation des fonds du programme Agri-Marketing 2009-2010 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme Exportateurs de Classe Mondiale 2009-2010 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

 Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

**Canada**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 

#### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

#### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

[groupeexport.ca](http://groupeexport.ca)

# Formulaire de participation



BioFach 2010  
Nuremberg, Allemagne  
17-20 février 2010

Scénario 1 : Tarif membre,  
participation en formule individuelle

Scénario 2 : Tarif membre,  
participation en formule générique

<input type="checkbox"/> Kiosque fermé, 12m <sup>2</sup> (coin) ..... 9 200,00 \$CAD	<input type="checkbox"/> Kiosque ouvert, 6m <sup>2</sup> (coin) ..... 3 900,00 \$CAD
<input type="checkbox"/> Kiosque fermé, 9 m <sup>2</sup> ..... 6 750,00 \$CAD	<input type="checkbox"/> Kiosque ouvert, 6m <sup>2</sup> ..... 3 500,00 \$CAD
<input type="checkbox"/> Kiosque fermé, 6 m <sup>2</sup> ..... 4 500,00 \$CAD	

### Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.

Si vous vous inscrivez avant le 31 décembre 2009, vous devez ajouter à la cotisation 2010 (761,91\$) la somme de 122,28\$ pour la cotisation 2009, pour un total de 884,19\$ (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du Groupe Export agroalimentaire.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : 30 novembre 2009

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255  
à l'attention de Marie-Claude Chagnon



**Canada**



#### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

#### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

## Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
  - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca